Province de Québec

Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Chartierville, tenue à la salle du conseil municipal, le mardi 23 août 2022 à compter de 19 h sous la présidence du maire M. Denis Dion

Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19 h.

Sont présents

- M. Simon Lafrenière, conseiller #2
- M. Jean Bellehumeur, conseillère poste #3
- M. Frédéric Landry, conseiller #4
- M. Claude Sévigny, conseiller poste #5

Absence motivée :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1

Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Cette séance a été dûment convoquée par la directrice générale, Mme Paméla Blais, le 21 août 2022 pour prendre en considération les sujets suivants :

Ordre du jour :

- 1. Adoption Ordre du jour
- 2. Résolution Dérogation mineur M. Denis Duquette
- 3. Période de questions
- 4. Levée de la séance

22-3741

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Dérogation mineure - Dossier Denis Duquette

22-3742

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été présentée par M. Denis Duquette au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Chartierville (demande 2022-01) pour la construction d'un garage privé dans la cour avant de sa propriété 6 404 419;

Attendu que la recommandation du CCU est unanime en faveur de la demande;

Attendu qu'un avis public a été dûment publié;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny

Que le conseil municipal de Chartierville accorde la dérogation mineure pour la construction d'un garage privé dans la cour avant de la propriété de M. Denis Duquette portant le numéro de lot 6 404 419.

ADOPTÉ

Période de questions

Aucune question n'est posée.

Levée de l'assemblée

22-3743 L'assemblée est levée à 19 h 02 par M. Jean Bellehumeur

Denis Dion, Maire Paméla Blais, DG et greffière trésorière